

D 42656

disparaître toute confiance non seulement dans le gouvernement mais aussi dans les institutions démocratiques.

Loin de faciliter l'accomplissement d'un effort de guerre total, un tel manque de parole aurait, je crois, rendu notre oeuvre moins efficace par suite de la désunion qui en serait résultée. En agissant d'une façon aussi arbitraire, nous aurions risqué de détruire l'unité nationale sur laquelle est fondé notre effort de guerre.

A aucune époque de l'histoire n'a-t-il été aussi nécessaire qu'aujourd'hui de préserver ce qui reste de foi dans les institutions démocratiques. L'état de bouleversement dans lequel le monde se trouve aujourd'hui est en grande partie attribuable à la violation de la parole donnée. L'Allemagne nazie a érigé en principe directeur la mauvaise foi et la violation des traités. Cette mauvaise foi et ce manquement à la parole donnée, de même que le mépris de la volonté du peuple, sont les forces contre lesquelles le Canada lutte aujourd'hui.

On me dira peut-être qu'il n'est venu à l'idée de personne que le gouvernement agirait aussi arbitrairement. Le gouvernement aurait dû, prétend-on, demander aux membres du parlement de le libérer de ses engagements. Cette libération lui aurait, dit-on, été accordée immédiatement. Est-ce bien sûr?

#### *Pourquoi c'est nécessaire*

De fait, j'ai la certitude qu'elle n'aurait pas été accordée. Et cela pour une raison bien simple; et c'est que la plupart des membres du parlement se seraient considérés comme liés par les engagements pris antérieurement, au même titre que les membres du gouvernement.

Et ceci m'amène à la dernière des questions auxquelles vous attendez une réponse: "Pourquoi, après deux années et demie de guerre, est-il devenu nécessaire de faire disparaître la restriction?"

Je répondrai d'abord que la restriction est interprétée comme une entrave à la poursuite de l'effort total de guerre de la part du Canada. On ne se demande pas si la conscription pour le service outre-mer peut ou non aider à l'effort total du Canada; on laisse entendre que l'impuissance du gouvernement à en considérer l'adoption pose des limites à l'effort de guerre du Canada.

De fait, les effectifs de notre armée sont tout aussi nombreux qu'ils le seraient sous un régime de conscription pour le service outre-mer. Le fait de ne pas avoir imposé la conscription n'a en rien limité notre effort de guerre. Mais le fait de ne pas posséder le pouvoir de l'imposer a placé cet effort sous un jour tout à fait faux devant les Canadiens et, ce qui est plus grave, devant nos alliés. Autrement dit, on a fait de la conscription le symbole d'un effort total, quoi que fasse par ailleurs le Canada pour assurer la victoire.

La question en jeu aujourd'hui n'est pas celle de la conscription. Il s'agit d'établir si le gouvernement doit ou s'il ne doit pas être libre de décider lui-même la question, en tenant compte de tous les facteurs d'intérêt national. Le gouvernement ne vous demande pas s'il y a lieu ou non d'adopter la conscription. Il vous invite à lui laisser ainsi qu'au parlement, la responsabilité de prendre cette décision et de juger, en toute liberté, cette question à son mérite.

D42657

#### *Le Parlement décidera*

La question de la conscription, envisagée comme elle doit l'être, est une question d'ordre militaire. C'est au parlement qu'elle doit être discutée. Ce que le gouvernement demande aujourd'hui pour lui-même et le parlement, c'est la liberté d'étudier et de discuter cette question, comme toutes celles qui ont trait à la guerre, sans être lié par aucun engagement et en ne tenant compte que de la sécurité nationale.

Une partie de nos armées devrait demeurer au Canada pour nous protéger contre toute attaque; une partie de nos troupes devrait se rendre outre-mer afin de participer à la défaite de l'ennemi et l'empêcher ainsi d'attaquer le Canada. Les deux tâches sont pareillement essentielles à notre sécurité. Quiconque vous dit qu'une seule est nécessaire vous trompe. Le gouvernement, grâce aux renseignements qu'il est seul à posséder, est en mesure de décider où les armées canadiennes peuvent le plus avantageusement défendre le Canada et aider à vaincre l'Allemagne et le Japon, ou quelles méthodes pourraient le mieux aider à lever les troupes nécessaires. Nous ne demandons pas à la population de prendre la décision. Nous croyons le problème si important que le gouvernement et le parlement devraient avoir liberté absolue de juger chaque question exclusivement à son mérite.

Le peuple canadien n'hésitera pas à faire tout ce qu'il juge nécessaire pour la sauvegarde de sa liberté. Il n'hésitera sûrement pas à prendre toutes les mesures voulues pour préserver son existence nationale, mais avant d'agir, il tiendra à savoir, comme c'est son droit, qu'il y a lieu d'agir et ce d'autant plus qu'il est question d'une mesure qui a déjà été cause de violentes controverses et une source de désunion.

Le seul endroit où l'on puisse décider convenablement de la nécessité d'une mesure ou d'une initiative quelconque est le parlement. Au Parlement, le gouvernement peut exposer sa politique et fournir les renseignements qui seuls permettront d'en arriver à une décision sage.

Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et croire qu'ils ne feront que ce qui est entièrement dans l'intérêt du pays, en quoi ou en quoi mettez-vous votre confiance? C'est la question que je voudrais que tous les Canadiens des deux sexes se posent en répondant "oui" ou "non" à la question qui leur sera soumise le 27 de ce mois.

#### *L'existence de la nation en jeu*

Il est toutefois un motif plus noble et plus impérieux de libérer le gouvernement de la restriction qui pèse sur lui. Et je vous prie de bien noter ceci. Pour une nation, il y a un idéal supérieur encore à celui du maintien de son unité: c'est celui du maintien de son existence. En effet, pour quiconque, par-delà les événements de l'heure, peut sonder l'avenir, ce n'est plus seulement l'unité, c'est l'existence même de notre pays, en tant que nation libre, qui se trouve aujourd'hui menacée. Nous ne sommes plus de ce monde où même la plus puissante des nations puisse compter échapper par ses seuls moyens à l'ambition et à la cupidité des peuples agresseurs. Pour sauvegarder son existence, chaque pays libre aura besoin de tout l'appui que peuvent lui apporter les autres pays libres.